

Lettre aux apporteurs du Marché aux Truffes de Sainte-Alvère

Objet : marché aux truffes de Sainte-Alvère 2023-2024

23/315
PhD/MD

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le marché aux truffes de Sainte-Alvère 2023-2024 débutera le **lundi 27 novembre 2023** traditionnellement à l'intérieur de la Halle du Marché aux Truffes.

J'attire votre attention sur le calendrier : les Marchés initialement prévus les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier se tiendront finalement **les mardis 26 décembre 2023 et 2 janvier 2024, aux horaires habituels.**

L'accueil des trufficulteurs aura lieu sous le barnum installé sur le parvis de la Halle et le contrôle se fera à l'entrée de la Halle par la porte côté Place du Marché aux Truffes, **de 8 heures à 9 heures.** Aucun apporteur ne sera accepté après 9 heures.

Chaque semaine, les déchets non récupérés à la fin du marché seront détruits. Il ne sera plus possible de les récupérer après la fermeture du marché.

Le tarif des emplacements est fixé à 5,50 € par marché ou 55 € l'abonnement à la saison.

Les truffes proposées à la vente devront être lavées, brossées et ressuyées correctement, **les degrés suffisants de maturité devront être respectés.** Nous vous demandons de prêter une attention particulière à la maturité des truffes pour faciliter le contrôle et la classification de vos produits.

Terroir de la truffe et de la fraise

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune balance alimentaire autre que les balances officielles ne sera autorisée pour les transactions (conformément à la demande du Service de Protection des Consommateurs de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations – ex DGCCRF). Les balances alimentaires personnelles pourront être tolérées sur le lieu de vente pour la négociation.

Dans le cadre de notre démarche de développement durable, il serait souhaitable que les informations soient communiquées par mail, si vous possédez une adresse mail merci de bien vouloir nous la communiquer.

En participant au Marché aux Truffes de Sainte-Alvère, vous acceptez tacitement de respecter le règlement du marché aux truffes de Sainte-Alvère.

Pour toutes demandes, les services de la mairie restent disponibles par mail à service.animation@ville-sainte-alvere.fr ou par téléphone au 05.53.73.55.85.

En comptant sur votre coopération qui permettra à notre marché de maintenir sa réputation de qualité, je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Conseiller Général Honoraire
Philippe DUCENE



Pièces-jointes :

* Rappel du règlement